bulletin

Sept. 2012 trimestriel

Société Archéologique Historique
et Scientifique de Soissons

SOMMAIRE

En couverture : une maison à colombage à Troyes.

2 - sommaire.

3 - notre programme pour le quatrième trimestre 2012 et janvier 2013

4 - informations diverses.

5 - les fusillés pendant l'occupation, par Jean-Pierre Besse, le 22 avril 2012.

7 - décès de Jean-Pierre Besse

8 - visite de la maison de St Just à Blérancourt, le 19 mai 2012.

9 - sortie à Troyes, le 24 juin 2012

10 - inauguration de la stèle de la Résistance à Soissons.

En encart :

- bulletin d'inscription pour la conférence-diner du 16 novembre 2012.
- bons de commande et de souscription pour des ouvrages qui viennent de paraître.

Bulletin conçu, réalisé et imprimé par nos soins
Dépôt légal septembre 2012
Tirage 280 exemplaires

NOS RENCONTRES POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE 2012 ET JANVIER 2013

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons
4, rue de la Congrégation, 02200 SOISSONS
Téléphone-répondeur-fax : 03 23 59 32 36
Site Internet : www.sahs-soissons.org - courriel : contact@sahs-soissons.org
Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne le 25 septembre 1996

Lundi 10 septembre : visite de l'église de Glennes par Jeannine Vercollier. Rendez-vous devant l'église à 14 heures 30.

samedi 15 septembre: visite du château de Pernant : les carrières et souterrains sous la conduite de Denis Rolland, le château avec Sophie Landry et la présentation du chantier de restauration avec Alain Létoffé. Rendez-vous au château à 14 heures 30.

dimanche 14 octobre : à 15 heures, à l'auditorium du Mail à Soissons, conférence de M. Ludovic Laloux, maître de conférences en histoire à l' Université de Bordeaux, sur la catastrophe ferroviaire de Vierzy du 16 juin 1972. D'une longueur de 1402 mètres, le tunnel ferroviaire de Vierzy construit durant la deuxième moitié du XIXe siècle permet de relier en train Soissons et Paris. Un siècle plus tard, peu entretenu, le tunnel est vétuste. Dans la soirée du 16 juin 1972, l'effondrement de la voûte se révèle fatal pour les passagers de deux trains qui s'y engouffrent. Le lourd bilan de 108 morts et de 240 blessés, dont près de la moitié grièvement, invite au recueillement et à une plus grande attention à la sécurité.

vendredi 16 novembre : conférence-dîner à 19 heures 30 au restaurant "la Grignotine" à Pommiers. Préalablement au repas, M. François Péry musicien dans l'âme et grand défenseur de la musique traditionnelle picarde présentera les différentes pratiques de la cornemuse. **Inscription indispensable** à l'aide du bulletin joint.

samedi 15 décembre : à 15 heures, à l'auditorium du Mail à Soissons, Mmes Karen Polinger Foster et Monique Judas-Urschel présenteront leur livre qui vient de paraître *"Au secours des enfants du Soissonnais".* Cet ouvrage présente une traduction annotée des lettres écrites par Mary Breckinridge à sa famille, depuis son arrivée en France en février 1919 au Comité américain des régions dévastées, jusqu'à son départ en septembre 1921. Ces lettres témoignent de l'étendue des problèmes durant cette période et de l'importance du travail accompli par Mary Brechinridge dans le domaine de la santé et de l'aide sociale à l'enfance.

dimanche 20 janvier 2013 : à 15 heures, à l'auditorium du Mail à Soissons, M. Julien Sapori présentera son nouveau livre : *"Crimes et châtiments en Picardie".* Sous l'Ancien régime, les territoires composant l'actuelle Picardie disposaient d'un maillage judiciaire dont témoignent encore les Archives départementales de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Celles-ci conservent une masse de procédures judiciaires qui constitue une source précieuse grâce à laquelle il a pu analyser le fonctionnement quotidien de l'appareil judiciaire et policier. Dans cet ouvrage passionnant, d'une lecture agréable et distrayante tout en restant une étude historique rigoureuse, l'auteur nous emmène à la découverte de la justice de l'Ancien régime, souvent méconnue et surprenante.

*

I N F O R M A T I O N S D I V E R S E S

Bienvenue à notre nouvelle adhérente :

Mme Arlette BRIERE, de Billy-surAisne

Maison de Saint Just : elle a été ravagée par un incendie dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juin. Le feu qui a pris vers 20 heures, dans un appentis voisin, s'est propagé rapidement au toit de la maison. La toiture est au trois quarts détruite et sa poutraison largement calcinée. L'étage abritant la bibliothèque-médiathèque municipale et un centre informatique a été entièrement ravagé tandis que les salles du rez-de-chaussée où se trouve le musée St Just sont beaucoup moins atteintes. La partie du bâtiment abritant l'office de tourisme a été inondée. Heureusement, les collections, les pièces les plus précieuses (documents autographes de St Just et éditions originales de ses discours) ne se trouvaient pas dans le musée. Plusieurs gravures et dessins exposés dans la maison ont souffert de l'eau mais la plupart des tableaux ont pu être mis à l'abri avant l'arrivée des pompiers.

Le domaine de Montgarny et la famille Dormeuil est le nouveau livre de notre adhérent Pierre Commeine qui vient de paraître. Montgarny, c'est d'abord l'histoire du château et de ses seigneurs, de 1583 à 1873. Ensuite, à partir de 1873, c'est la famille Dormeuil qui acquiert le domaine, y reconstruit une ferme moderne et en augmente la superficie. C'est ensuite la tourmente de la guerre 14-18 avec des membres de la famille plongés au cœur des combats, les occupations par les troupes allemandes et françaises et la destruction de la ferme. Enfin, les combats devant Montgarny durant la Seconde guerre mondiale, l'occupation allemande et la construction du grand quartier général d'Hitler à Margival.

*

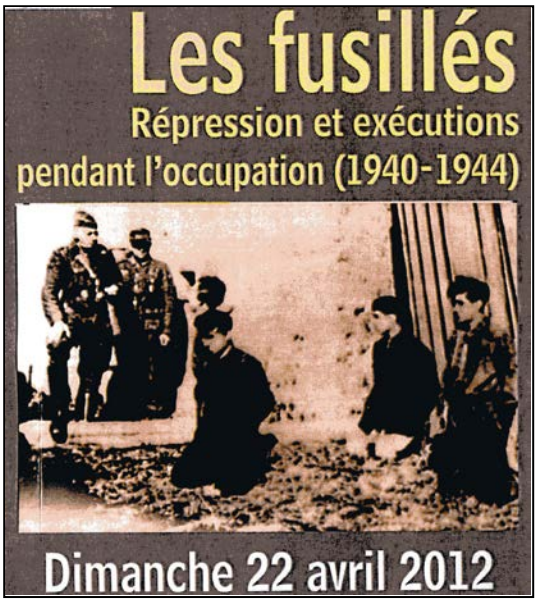

Ce dimanche 22 avril 2012, grâce à la Municipalité de Soissons, étaient conviés à l'Auditorium ceux parmi nos membres et parmi les associations patriotiques locales, intéressés ou concernés, par une conférence sur

les fusillés pendant l'Occupation 1940-44. Répression et exécutions.

Nous y avons reçu quelques descendants ou familiers de victimes locales, patriotes arrêtés en même temps, pour les mêmes raisons, jugés et condamnés à mort ensemble, mais exécutés ou morts dans des conditions différentes.

C'est ainsi que les fils de Daniel Douay, fusillé en octobre 1942, le petit-fils d' Aimé Dufour, mort en déportation en 1944, la sœur de Francis Prieur, fusillé en été 1944 à Compiègne sans jugement quelques heures après son arrestation, ont pu converser avec le conférencier. Ce dernier put également répondre à de multiples questions, avant que chacun rentre chez soi pour les résultats du premier tour des élections présidentielles.

Le conférencier, monsieur Jean-Pierre Besse, docteur en Histoire, Chevalier des Arts et Lettres, président de l'Association Oise pour le concours de la Résistance et de la Déportation, président de l'Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du Bassin creillois, nous a transmis le résumé suivant des thèmes traités dans le but de faire le point, provisoire sans doute, sur l'estimation du dossier de ces fusillés ou morts d'autres façons.

❋

Près de soixante-dix ans après la Libération, il est encore impossible de connaître le nombre exact des victimes de la répression en France pendant l'Occupation. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la déportation grâce au travail de chercheurs sous l'égide de la Fondation pour la mémoire de la déportation mais le nombre des victimes sur le territoire métropolitain est encore incertain.

Cette méconnaissance s'explique, en grande partie, par des enjeux de mémoire. Cependant depuis quelques années, les progrès de la recherche et l'ouverture de nouvelles archives ont permis d'établir une typologie des victimes de la répression et d'avancer des chiffres.

Il n'est pas question de se livrer à un décompte morbide encore moins de sous évaluer le nombre des « fusillés » mais bien de mieux connaître la répression, ses acteurs, sa diversité spatiale et temporelle

Les fusillés : un enjeu de mémoire

Dès l'Occupation, les fusillés, terme générique qui sera précisé plus tard, sont un enjeu de mémoire. De Gaulle dès 1943 avance le chiffre de 40 000 fusillés. Pour le général de Gaulle comme pour le Parti communiste, il s'agit de glorifier les héros, de montrer qu'une Résistance existe qu'elle se bat et il faut encourager les Français à reprendre le flambeau des mains de ces hommes qui viennent de mourir.

A la Libération, le mouvement s'accélère et s'amplifie (inhumations, stèles, noms de rues) et les fusillés deviennent un enjeu politique (le mythe du parti communiste et des 75 000 fusillés).

Les enquêtes entreprises par les gouvernements à partir de 1950 pour décompter les victimes aboutissent à des résultats très variés (23 à 39 000) et il est difficile de savoir ce qu'elles prennent en compte (massacrés d'Oradour-sur-Glane…).

Nouvelles recherches

L'ouverture des archives françaises et allemandes et les travaux des historiens ont permis d'abord d'établir une typologie.

Le fusillé est tué après une condamnation par un tribunal allemand ou italien mais aussi par une cour martiale de la Milice.

Un exécuté est tué sans procès peu de temps ou plusieurs mois après son arrestation.

Une personne abattue est tuée lors de son arrestation.

Il convient d'ajouter les guillotinés suite à une condamnation par les tribunaux d'Etat de Vichy ou les cours spéciales, les morts en mission, les morts en action, les morts par suicide, les morts sous la torture, les morts dans les combats de la Libération, les pendus……

A partir de ces données avec Thomas Pouty dans notre ouvrage sur les fusillés (éditions de l'Atelier), nous aboutissons à 3100 personnes fusillées après une condamnation à mort par un tribunal allemand ou italien ; 814 otages dans le cadre de la politique des otages, environ 200 personnes fusillées après condamnation par un tribunal de la Milice et une vingtaine de guillotinées. Donc un total d'environ 4 100 personnes victimes de la « répression légale ».

Un Dictionnaire des fusillés et exécutés en France pendant l'Occupation est en cours de réalisation, il permettra de mieux connaître les autres formes de la répression et là encore d'avancer des chiffres.

Diversités spatiales et temporelles

De juin 1940 à juillet 1941, les condamnés à mort fusillés sont peu nombreux (beaucoup de peines ont été commuées). D'octobre à décembre 1941, on assiste à des exécutions massives d'otages (Souge, Châteaubriant) qui se poursuivent en mai 1942 (310 personnes) et en septembre 1942.

L'arrivée en juin 1942 de la SIPO-SD qui met en place une nouvelle forme de répression : la déportation ne diminue pas le nombre des condamnations à mort et des fusillades. A partir d'octobre 1943, la progression est fulgurante et en juin 1944 on atteint le chiffre de 350 fusillés.

Les lieux d'exécution sont souvent des champs de tirs, des casernes ou des citadelles. Le Mont valérien (plus de 1000 fusillés), la place Balard (180), Souge (200), Dijon (120), la citadelle d'Arras (200) sont parmi les lieux les plus utilisés.

En Picardie

Dans l'Oise trois ou quatre personnes ont été condamnées à mort et fusillées mais il y a aussi la douzaine d'otages sortis du camp de Royallieu à Compiègne pour être fusillés dans la forêt de Compiègne dont un habitant de Soissons, Léon Durvillé.

Dans la Somme, c'est à la citadelle d'Amiens qui est le lieu des fusillades aussi bien des otages que des condamnés à mort.

Dans l'Aisne, Gaston Pinot de Courmelles est le premier condamné à mort fusillé à la suite d'un attentat contre un militaire allemand le 29 septembre 1941. Il est fusillé le 9 octobre 1941. Vingt sept condamnés à mort sont fusillés le 8 avril 1944 au champ de manœuvre de la sentinelle à Saint-Quentin. Ils ont été condamnés à mort quelques jours avant. Trois de leurs camarades sont fusillés au champ de tir des Blancs Monts à Laon le 22 avril 1944. Enfin un résistant, employé SNCF à Quessy, André Soveaux est fusillé le 19 avril 1944 à Laon après condamnation à mort par un tribunal de la Milice.

Seul l'aboutissement des recherches actuellement en cours permettra d'arriver à des chiffres de victimes par catégorie les plus proches de la réalité et de mieux appréhender donc la répression en France pendant l'Occupation.

Jean-Pierre Besse.

Décès de Jean-Pierre Besse,

dernier conférencier de notre cycle 2011-2012.

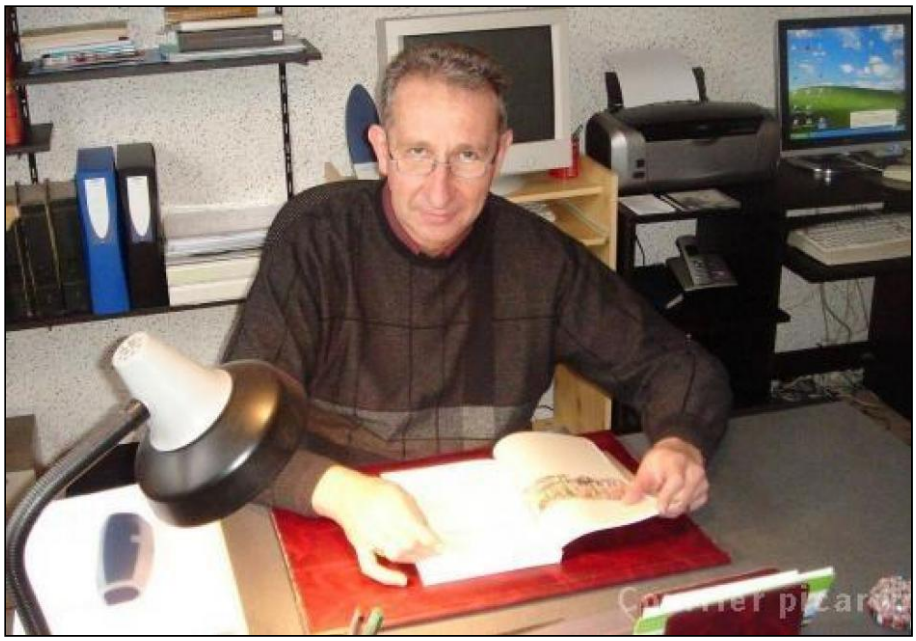

Le 22 avril dernier, nous avions invité Jean-Pierre Besse, retraité, ex-professeur d'histoire au lycée de Creil, à faire le point sur les statistiques des victimes de l'occupation allemande.

A la Libération, on avait proposé 10.000 fusillés, puis ce fut 80.000, etc. On confondait avec les fusillés, après condam-nation, les morts au combat, les otages, les exécutés sommaires, les massacrés. Mais on négligeait les exécutés en exil, pendus ou décapités. Aujourd'hui, on dénombre environ 4.000 condamnés à mort et exécutés dont les otages.

Jean-Pierre Besse nous retraça les stratégies répressives, conditions d'arrestation, emprisonnement, condamnation, le parcours jusqu'au peloton d'exécution et les exécutions elles-mêmes

Dans l'assistance, étaient présents des fils de fusillés ou déportés et quelques témoins survivants.

Le conférencier fut chaleureusement remercié mais ce fut une de ses dernières prestations car il est mort de maladie deux mois après, début juillet, à 62 ans. Il était docteur en histoire, spécialiste de l'histoire politique de l'Oise, chevalier des Arts et Lettres, président de l'association Oise pour le concours de la Résistance-Déportation et de celle pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois.

Membre très actif dd la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne, il était chargé du service éducatif des Archives départementales. On lui doit nombre de textes et ouvrages sur la Seconde guerre mondiale.

J'ai eu l'occasion personnellement de pouvoir apprécier sa rigueur historique autant que sa grande courtoisie.

René Verquin

Le 19 mai, visite de la Maison Saint-Just à Blérancourt

À la demande de l'association de sauvegarde de la Maison Saint-Just, le président a présenté l'architecture de cet édifice et ses différentes phases d'évolution.
La visite réunissait conjointement les membres de l'association Saint Just, ceux de la Société d'histoire contemporaine de Compiègne et ceux de notre société.
Pour cette présentation, la nouvelle présidente de l'association, Mme Anne Quennedey, a communiqué au président une documentation abondante : textes anciens et photographies de la maison dans l'état où elle se trouvait avant restauration. L'ensemble de ces documents lui a permis de restituer assez fidèlement la maison telle qu'elle se présentait du temps de Saint-Just.
Les photographies des années quatre-vingt montrent que la restauration a été faite sur des critères de choix discutables. On regrettera en particulier que les aménagements effectués ne permettent plus de comprendre l'organisation de la maison Saint-Just dont nous donnons le plan ici.

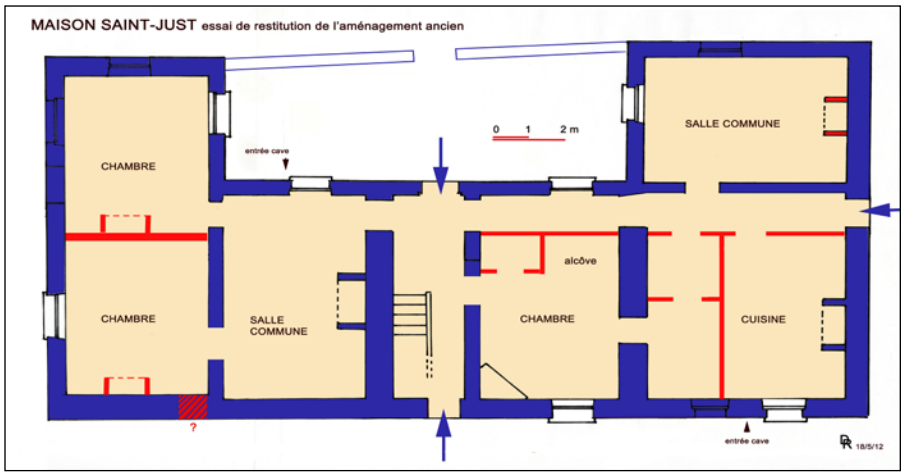

Il s'agissait donc d'une maison importante constituée de deux maisons plus anciennes réunies en une seule et complétée par un ajout. Le résultat est un plan en U assez peu usité pour les habitations de nos villages. La chambre des parents avec alcôve au centre est facilement reconnaissable. Là encore nous exprimons un regret, celui d'avoir remplacé la cheminée d'origine (ci-contre) par une mauvaise copie.
La visite s'est prolongée par celle de l'église datée entièrement du XVIe siècle. Le portail est encadré par ses deux bienfaiteurs Jean et Charles de Lanvin. Elle abrite les tombes des bienfaiteurs de la paroisse, Bernard Potier de Gèvres et son épouse Charlotte du Vieux Pont.
À noter, le long du bas-côté nord la tombe d'Anne Muray Dike, une autre bienfaitrice de Blérancourt.

En terminant cette visite nous ne pensions pas que Blérancourt allait faire la une des journaux. Deux semaines plus tard, la maison était ravagée par un incendie qui s'était propagé depuis la maison voisine. La charpente ancienne a été fortement endommagée et l'eau a détrempé tous les doublages et cloisons ce qui fait que la maison se trouve dans un état comparable à celui des années quatre-vingt. Autrement dit la restauration est à refaire entièrement, mais heureusement il y a les assurances qui pourront financer cette opération. Pour cette nouvelle restauration, un groupe de réflexion a été créé avec Mme Anne Quennedey, Jacques Bernet, président de la société d'histoire contemporaine de Compiègne, et notre président.

Sortie annuelle du 24 juin à Troyes

Cette sortie était la suite logique de la conférence donnée par Ghislain Brunel sur le procès des Templiers puisque à l'occasion du 700e anniversaire de la dissolution de l'Ordre du Temple, le Conseil Général de l'Aube, en partenariat avec les Archives Nationales, organisait une exposition "les Templiers de Champagne" ainsi que l'intégralité des lieux retraçant l'histoire templière de l'Aube en Champagne. Notre guide était Ghislain Brunel, conservateur en chef aux Archives Nationales, intarissable sur le sujet.
L'après-midi a été consacré à la visite de la cathédrale, du vieux Troyes et de l'église Sainte Madeleine.

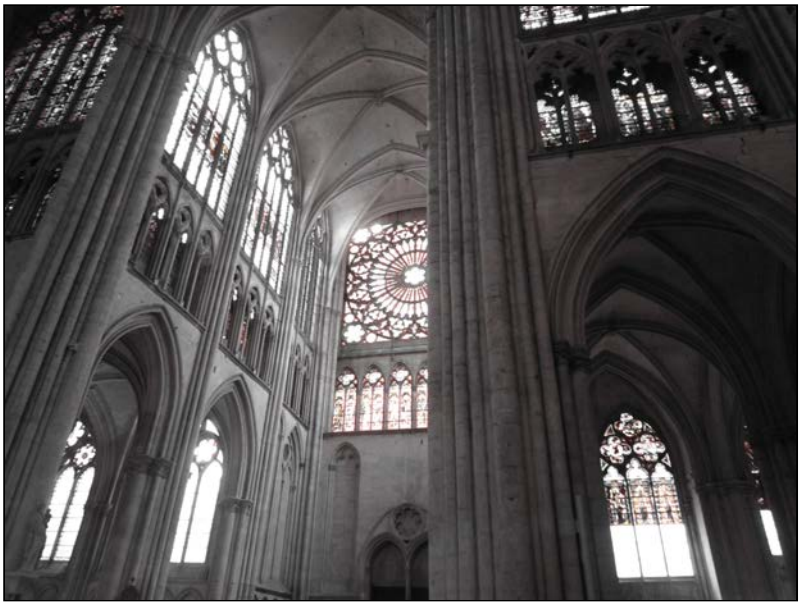

La Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, a été construite du XIIIe au XVIIe siècle, elle offre des dimensions imposantes : 114 m de long, 50 m de large, 28,50 m de hauteur sous voûte et une tour de 62,30 m de hauteur. Elle surprend néanmoins par sa silhouette ; en effet, une de ses tours, la Tour Saint-Paul, est inachevée depuis 1545. La façade de la cathédrale date du début du XVIe siècle et ses trois portails flamboyants sont l'œuvre de Martin Chambiges. À l'intérieur, 1500 m2 de vitraux du XIIIe au XIXe siècle, aux couleurs flamboyantes et aux dessins remarquables, sont le trésor de cet édifice.

Sainte Madeleine est la plus ancienne église de Troyes. Toutefois elle est rebâtie vers 1200 dans le style gothique naissant, en conservant quelques éléments romans dans la nef. Vers 1500, l'abside et le chœur sont rénovés en gothique flamboyant. La tour de style Renaissance daterait de 1525, tout comme le portail gothique flamboyant de l'ancien cimetière.

Sainte Madeleine est l'une des rares églises de France à avoir conservé son jubé Renaissance, dentelle de pierre due au sculpteur Jehan Gailde. Les vitraux du déambulatoire sont de la même époque (aux alentours de l'an 1500) caractérisés par des dessins appuyés, des couleurs chatoyantes et un grand raffinement technique.

Une journée bien remplie, avec un temps qui s'est maintenu alors qu'à Soissons il tombait des cordes !

Hommage aux résistants du Soissonnais

Plus de 70 ans se sont écoulés depuis l'Occupation par les troupes allemandes. Avec l'armistice, des impulsions patriotiques et idéologiques politiques nouvelles s'imposèrent. Les Soissonnais durent adapter leurs possibilités locales à la lutte contre l'occupant.

A la Libération, le dénombrement des *combattants de l'ombre*, de leurs groupes ou de leurs actes ne pouvait être que provisoire, donc incomplet.

Aujourd'hui, la lente extinction des témoins rend ce décompte et leur histoire encore plus improbable.

Aussi, les différents groupes de résistants soissonnais prirent acte de l'urgence d'une prise de position pour ce *devoir de mémoire*. Ils se regroupèrent en un comité d'entente pour la réalisation d'une stèle à la mémoire de ceux qui combattirent l'occupant allemand de 1940 à 1945. C'était aussi une question de respect envers les vétérans survivants

Ce groupe informel de réflexion devait obtenir l'accord des élus locaux et des autres décideurs pour achever la conception, le financement et la réalisation d'une stèle. Après de nombreuses réunions durant plusieurs années, le choix de son emplacement fut décidé sur la place Mantoue, face à l'immeuble de l'ex-kommandantur avec le symbole de mains enchaînées. Le monument se compose d'un socle en ciment spécial, sur lequel est posé le symbole des mains libérées est en bronze.

Le concept des mains libérées de leurs chaînes a été proposé par M. Dehollain. Il s'agit d'un plateau en bronze sur lequel deux mains viennent de rompre un anneau de la chaîne qui les emprisonnait. L'idée exprimée est que la liberté de l'homme commence par celle de ses mains et qu'il a brisé la chaîne par son propre combat.

Lors de l'inauguration le 18 juin 2012, René Verquin donna lecture de son mémoriel.

RENE VERQUIN LISANT SON MEMORIEL.

A compter de ce jour, on va pouvoir honorer à Soissons, en un seul lieu, devant cette stèle, les hommes et femmes originaires de notre région, de tous milieux et de tous âges qui, de 1940 à 1945, ont réagi, sur place ou ailleurs, contre l'armée allemande nationale-socialiste, contre ses alliés et autres comparses.

Ce monument n'est ni un constat ni une conclusion mais une porte ouverte aux historiens pour enrichir l'épopée de l'*armée des ombres des résistants soissonnais connus et inconnus*.

A l'heure où s'éteignent lentement les survivants de cette époque, c'est le moment d'y inclure ce que peuvent révéler les souvenirs pieusement gardés par les familles et les archives inexploitées.

Les statistiques seront retracées, les oublis comblés, les erreurs redressées, sans esprit de révisionnisme ou négationnisme.

Par cette stèle, on veut honorer tous les résistants de notre région, y compris les mal connus et parfois écartés des commémorations.

Sans vouloir ici établir une définition du résistant soissonnais, on peut octroyer ou récuser cette qualité de résistants à d'autres catégories de patriotes dont voici quelques exemples :

Ceux qui ont **fui** la France, au péril de leur vie, pour combattre comme FFL, français libres, avec les armées alliées, qui en sont morts, tels Louis Delanchy à 19 ans.

Ceux, autres FFL, qui en sont revenus, tels Robert La Rochefoucauld nonagénaire disparu récemment, ou René Lemoine qui témoigne encore dans les médias.

Ceux admis comme FFL bien que restés en zone occupée, tels Daniel Chapelet ou le groupe *Vélites thermopiles.*

Ces citoyens locaux qui intervinrent pour sauver des proscrits juifs ou non, ou des hors-la-loi politiques.

Ces bretons d'origine qui sacrifièrent leur vie pour éviter que la gare de Soissons ne devienne un cimetière sanglant pour des dizaines de déportés, en transit vers les camps.

Ceux qui se mirent au service des libérateurs pour les dernières heures de l'Occupation, enthousiastes jusqu'à braver la mort.

Ces enrôlés du 67ème Régiment d'Infanterie du capitaine résistant Lepape, qui s'exposèrent à Saint-Nazaire jusqu'en mai 1945.

A ces diverses implications s'ajoutent l'acte unique ou occasionnel, l'acte de révolte ou de provocation, le geste généreux sans attente de retour et souvent au mépris des risques.

Combien sont morts avant d'avoir compris pourquoi, arrêtés pour des motifs aberrants, souvent sur dénonciation, avant d'avoir eu le temps de découvrir les horreurs de l'hitlérisme, tel Jacques Maître qui se livra pour protéger ses amis et en mourut, déporté, à 17 ans.

C'est ainsi que le secrétaire de mairie, Aimé Dufour, fut jugé pour avoir fourni une **seule** fausse carte d'alimentation, mais fournie au traître infiltré dans son réseau pour le dénoncer. Le tribunal, négligeant les innombrables autres cartes qu'il avait distribuées, l'envoya dans les camps dont il n'est pas revenu.

S'est-il plaint ou révolté ? Loin d'attiser la haine envers ses juges, ses derniers écrits témoignent de sa noblesse d'âme, de résignation, calligraphiés en prison, entre les lignes d'un recueil de prières.

A peine de Gaulle avait-il initié les bases d'une France libre à Londres et d'une Résistance en France que des Soissonnais s'étaient impliqués dans la diffusion de tracts anti-allemands, rédigés par un réseau parisien, dont l'un se terminait par ce cri patriotique, incongru aujourd'hui « **Vive Pétain, vive de Gaulle**, **vive la France** ».

Des Soissonnais sont morts pour cette étrange littérature de révolte. Ils n'auraient sans doute pas gardé cette même sérénité et la même conception de la France s'ils avaient survécu assez pour connaître le panel complet de la perversité hitlérienne.

Mais cette stèle est plantée là pour nous rappeler que nous devons respecter ces motivations telles quelles et que leur **épopée de résistants leur appartient** intégralement.

La tension des Français contre l'Occupant, contre les autorités françaises, contre les Alliés, et même contre de Gaulle, a évolué avec la connaissance des drames de Mers-el-Kébir, des rafles anti-juives, des crimes d'Oradour ou de Tavaux, du combat de Bir-Hakeim, de la rupture du pacte germano-soviétique, de l'invasion de la zone libre, etc.

Cette tension amena progressivement les résistants à pratiquer attentats et sabotages jusqu'à la lutte armée pour la Libération, malgré le durcissement de la répression.

Un état des sabotages et attentats a été établi, peu à peu complété par les missions brèves, uniques, sans gloire, les actions ratées ou avortées par prudence et pourtant courageuses sinon héroïques. Avec le récit décrivant comment groupes et réseaux se sont créés et renforcés, sont disparus et réapparus, se sont concurrencés et même affrontés.

En final, le but fut atteint, la Liberté, en renvoyant l'Occupant chez lui, en restaurant un pouvoir républicain, en cultivant avec de Gaulle une *certaine idée de la France*.

La présente stèle est dressée pour ne pas oublier que nous devons la Liberté à ces résistants Soissonnais connus et inconnus

René Verquin